CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E91944** **VALABLE JUSQU'AU** **18/07/2027**

ÉDITÉ LE 06/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 350 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 2011B03561

Siret : 392 360 624 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7177069

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148397406

Assurance Responsabilité Civile :
HDI GLOBAL 76674301-30015

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : GARANKA SUD OUEST

AVENUE MARYSE BASTIE
16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC

Téléphone : 05 45 38 38 38 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
MOULIN LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL / GOSSART PHILIPPE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.garanka.fr

E-mail : contact-angouleme@garanka.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 897 322 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	21/05/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		19/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/07/2026 13:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E91944** **VALABLE JUSQU'AU** **18/07/2027**

ÉDITÉ LE **06/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1993
Forme juridique : SAS
Capital : 350 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 2011B03561

Siret : **392 360 624 00036**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7177069

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148397406

Assurance Responsabilité Civile :
HDI GLOBAL 76674301-30015

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **GARANKA SUD OUEST (AGENCE)**

AVENUE MARYSE BASTIE
16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC

Téléphone : 05 45 38 38 38 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.garanka.fr
E-mail : contact-angouleme@garanka.fr

Responsabilité légale :
MOULIN LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL / GOSSART PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/05/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	19/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/07/2026 13:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.